



- Alumni de la Faculté de droit
- Av. du 1^{er}-Mars 26
- CH-2000 Neuchâtel

Procès-verbal de l'Assemblée générale 2026

du 3 juin 2026

Université, Aula du Bâtiment principal, Avenue du 1^{er}-Mars 26, Neuchâtel

Reçu avec l'invitation à l'Assemblée générale en date du 14 avril 2026, l'ordre du jour n'appelle pas de demande de modification de l'assistance, et est dès lors approuvé, avec deux légères modifications mentionnées par le président (qui seront indiquées ci-après).

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale 2025 d'UniNExt

Le procès-verbal de l'Assemblée générale 2025 d'UniNExt, également reçu avec l'invitation à l'assemblée de ce jour, est adopté.

2. Rapport de la Doyenne de la Faculté de droit, Mme la professeure Valérie Défago

La Doyenne présente succinctement aux membres de l'Association, sous forme de glossaire, un panorama des principales activités, réalisations et projets de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, ainsi que des membres de celle-ci, en 2025, depuis la dernière assemblée générale, et durant les premiers mois de 2026. Elle termine en remerciant UniNExt pour son soutien à la Faculté et en présentant son successeur, M. le professeur Thierry Obrist, futur doyen de la Faculté, qui reprendra le flambeau dès août 2026.

3. Rapport du président, M. Pascal Mahon

Le président présente succinctement le rapport du Comité pour l'année 2025-2026, décrivant les diverses activités de l'Association et du Comité pour l'année écoulée depuis la dernière Assemblée générale. Ce rapport traite en particulier de l'activité du Comité, notamment s'agissant des projets touchant la gestion de la liste des membres de l'Association et la double migration et internalisation de la banque de données de gestion des membres et du site Internet d'UniNExt dans l'environnement de l'Université. Il relate aussi l'attribution du prix UniNExt, la troisième année d'attribution de la nouvelle « bourse King's College », qui a bénéficié en 2025-2026 à un étudiant de la Faculté, la deuxième édition d'un *afterwork* concrétisée par une visite guidée du Théâtre du Pommier à Neuchâtel (le président signale qu'un nouvel *afterwork* est prévu en date du 12 novembre 2026, sous forme de soirée récréative accompagnée d'« olympiades juridiques », au Café du Cerf à Neuchâtel). Le rapport rappelle enfin les divers soutiens financiers, traditionnels et nouveaux, accordés par l'Association.

Un résumé de ce rapport, sous forme de diapositive Powerpoint, figure au bas du présent procès-verbal. Le rapport écrit intégral du Comité, qui détaille ces différentes rubriques, figure quant à lui en annexe de ce procès-verbal (et figurera aussi sur le site de l'Association, avec le présent procès-verbal).

À l'unanimité, l'Assemblée accepte le rapport du Comité.

4. Rapport de la Trésorière, Mme Marie-Laure Percassi

La trésorière, Mme Marie-Laure Percassi, présente les comptes de l'Association. Ceux-ci ont encore connu en 2025 un excédent de dépenses, de CHF 5'186.23, moins important toutefois que l'année précédente (7'428.79) : les dépenses 2025 se sont élevées à CHF 20'534.25, chiffre moins élevé que celui de l'année précédente (26'556.25), pour un montant de recettes, essentiellement de cotisations versées à l'Association, de CHF 15'348.02, chiffre qui est, lui, sensiblement moins élevé que l'année précédente (19'127.46) ; ce sont essentiellement les cotisations qui ont connu une baisse importante en 2025, où elles ont été de 12'076.00 (contre 17'101.45 en 2024), sans que l'on puisse expliquer clairement cette baisse.

Outre cette baisse des cotisations, l'excédent de dépenses de l'année 2025 s'explique aussi par le coût encore relativement élevé des prestations informatiques liés au recours à l'entreprise externe qui les assure, notamment en lien avec la réorganisation de la banque de données et la gestion du site Internet de l'Association, d'une part, et par le fait, d'autre part, que certaines prestations financières qui auraient dû être versées en 2024 ne l'ont été qu'en 2025, comme le remboursement à l'ANED de l'apéritif de l'édition 2024 de la journée des « Métiers du droit » et une partie des bourses *King's College* 2024.

Compte tenu de ces éléments, l'Association a enregistré comme indiqué une perte de CHF 5'186.23 pour l'année 2025 et sa fortune était de CHF 34'965.12 au 31.12.2025 (contre 41'116.35 au 31.12.2024).

La trésorière souligne cependant que les changements annoncés par le président en ce qui concerne la migration et l'internalisation de la banque de données de gestion des membres et du site Internet devraient permettre à l'avenir de réelles économies en termes de frais informatiques.

Un résumé des comptes 2025 (diapositive Powerpoint) figure au bas du présent procès-verbal.

5. Rapport des vérificateurs des comptes, approbation des comptes et décharge au Comité

Le rapport est présenté par M. Luca Melcarne, l'un des deux vérificateurs des comptes (avec M. Guillaume Jéquier, excusé pour cette assemblée).

Les vérificateurs ont procédé à une vérification par pointage des pièces justificatives avec la trésorière, Madame Marie-Laure Percassi. Ainsi, les opérations comptables ont été vérifiées.

Les vérificateurs ont relevé que, bien qu'ayant connu une perte en 2025, après celles de 2023 et 2024, perte qui s'explique par les éléments indiqués ci-dessus par la trésorière, l'Association dispose de ressources lui permettant d'envisager les

années à venir avec confiance. Ils ont en outre souligné que les comptes ont été tenus de manière régulière et complète pour le dernier exercice. Par conséquent, ils remercient la trésorière, Marie-Laure Percassi, et recommandent à l'Assemblée générale l'approbation des comptes et l'octroi de la décharge au Comité.

Sans opposition, l'Assemblée prend acte du rapport des réviseurs, approuve les comptes et, avec l'abstention des seuls membres du Comité, donne décharge à celui-ci pour l'exercice 2025.

6. Élection de deux nouveaux membres du Comité

Le président explique tout d'abord, et c'est la première légère modification de l'ordre du jour, qu'il s'agit de désigner non seulement deux nouvelles ou nouveaux membres du Comité, mais aussi deux nouvelles suppléantes.

Il rappelle que le Comité sortant se compose de neuf membres (dans l'ordre alphabétique : François Bohnet, Valentin Botteron, Sandy Grandjean, Scott Greinig [comme représentant de l'ANADD, avec deux suppléants, Michael Saul et Yan Wojcik], Pascal Mahon, Christoph Müller, Marie-Laure Percassi, Colette Rossat-Favre et Sarah Spirito [en tant que représentante de l'ANED, avec un suppléant, Alvaro Cerf]), qui avaient été élus ou réélus, pour trois ans (art. 21 des Statuts), l'an passé, en 2025.

Deux de ces membres, Sandy Grandjean (au Comité depuis 2016) et Marie-Laure Percassi, la trésorière (au Comité depuis 2018), ont fait part de leur démission, et le Comité propose, pour les remplacer, l'élection de Camille Dubois et de Candice Malcotti, celle-ci en tant que nouvelle trésorière. Au nom du Comité et de l'Association, le président remercie chaleureusement Sandy Grandjean et Marie-Laure Percassi, puis présente succinctement Camille Dubois et Candice Malcotti.

Par ailleurs, quelques changements sont à signaler au niveau des suppléantes et suppléants pour l'ANADD et l'ANED. Pour ce qui est de la représentation assistante, Michael Saul, qui arrive au bout de sa période d'assistanat, a également souhaité démissionner, et l'ANADD propose de le remplacer par Fabienne Imhof, en tant que deuxième suppléante. Pour la représentation étudiante, l'actuelle titulaire Sarah Spirito, qui est avocate-stagiaire à Genève, a demandé d'échanger sa qualité de membre titulaire avec son suppléant, Alvaro Cerf, l'ANED ayant par ailleurs souhaité pouvoir disposer d'une deuxième suppléante, en la personne de Mme Lara Cabral Pinho (excusée pour cette assemblée).

Est donc proposée l'élection de deux nouvelles personnes membres titulaires du Comité, Mmes Camille Dubois et Candice Malcotti, celle-ci en tant que trésorière, ainsi que l'élection de deux nouvelles suppléantes, Mme Fabienne Imhof pour l'ANADD, et Mme Lara Cabral Pinho, pour l'ANED.

Aucune candidature spontanée ne se manifestant dans l'Assemblée, celle-ci procède à l'élection des quatre personnes proposées par acclamation.

7. Élection d'une réviseuse ou d'un réviseur des comptes

Comme indiqué plus haut les deux réviseurs actuels sont MM. Guillaume Jéquier et Luca Melcarne. Le second nommé ayant fait part de son souhait de démissionner, le président le remercie chaleureusement de son engagement au sein de l'Association. Pour le remplacer, le Comité propose la désignation de M. Michael Saul, qui s'est spontanément annoncé candidat (et qui a cédé son poste de suppléant au sein du Comité).

Aucune candidature spontanée ne se manifestant dans l'Assemblée, celle-ci approuve par acclamation l'élection de M. Michael Saul en tant que réviseur des comptes, en compagnie de M. Guillaume Jéquier.

8. Prix UniNExt 2025 : présentation des mémoires des lauréates

Le président rappelle que le Comité a, cette année, parmi les cinq excellents travaux que lui a soumis la Faculté, décidé de partager le prix UniNExt entre deux lauréates, Mme Morgane Baumgartner, pour son mémoire de master intitulé « L'essor du marché de la réparation : enjeu et risques en matière de propriété intellectuelle », rédigé sous la direction de M. le professeur Daniel Kraus, et Mme Camille Loutsch, pour son mémoire intitulé « Le secret médical face à la communication interprofessionnelle en milieu carcéral ou le législateur et l'art de la fugue... Analyse critique de la législation générale et spécifique, présentation des enjeux et recommandations pour une régulation effective », rédigé sous la direction de M. le professeur Dominique Sprumont.

Le président indique – et c'est la seconde légère modification apportée à l'ordre du jour – que Mme Baumgartner est empêchée pour des raisons professionnelles d'être présente ce soir, de sorte que seule une des deux présentations prévues, celle de Mme Camille Loutsch, pourra avoir lieu.

Mme Camille Loutsch présente ainsi brièvement et brillamment à l'Assemblée son imposant mémoire de master et les résultats de sa recherche.

La présentation Powerpoint de Mme Camille Loutsch sera mise à disposition sur le site Internet d'UniNExt.

9. Divers

Aucun.

Le président clôt la partie statutaire de l'Assemblée.

Dans la foulée, présenté par M. le professeur Christoph Mueller, membre du Comité, M. le professeur **Yaniv Benhamou**, avocat et professeur à l'Université de Genève, dispense aux participantes et aux participants une conférence très appréciée sur le thème « *Avocat-es et Facultés de droit à l'ère de l'IA* ». Les

nombreuses questions adressées à M. Benhamou témoignent de l'intérêt et de l'opportunité de son propos.

La présentation Powerpoint de M. le professeur Benhamou sera mise à disposition sur le site Internet d'UniNExt.

Neuchâtel, juin 2026

(Procès-verbal rédigé par Pascal Mahon)

Mahon

AG UniNExt 2026

Rapport du Comité pour l'année 2025-2026

Activités du Comité

Six séances ordinaires

Gestion (de la liste) des membres – migration site
Internet - graphisme - informatique

Conférence Alain Berset (26 juin 2025)

Club 44 La Chaux-de-Fonds

Prix UniNExt 2025 (27 octobre 2025) :

☐ Mme Morgane Baumgartner

« L'essor du marché de la réparation : enjeu et risques en
matière de propriété intellectuelle »

☐ Mme Camille Loutsch

« Le secret médical face à la communication
interprofessionnelle en milieu carcéral ou le législateur et
l'art de la fugue... Analyse critique de la législation
générale et spécifique, présentation des enjeux et
recommandations pour une régulation effective »

Journée des métiers du droit

4 mars 2026 - 116 participantes et participants

Travail social, droit international humanitaire et
diplomatie, avocature et médiation, ministère public,
services des autorités judiciaires, droit du sport

Bourse King's College (4 mars 2026)

Une bourse de 2000.- (un étudiant)

Autres soutiens et projets

Déjeuners académiques (< 2000.-)

Midis des doctorantes et doctorants (< 500.-)

Weekend d'écriture doctorant-e-s (500.-)

« Plume de justice » (200.-)

Afterwork (25 septembre 2025) Visite Théâtre du Pommier

Prochain afterwork : 12 novembre 2026 : Café du Cerf

3 juin 2026

AG UniNExt 2026

Comptes 2025

Dépenses	2024	2025	Entrées	2024	2025
Soutien financier (prix UniNExt, déjeuners académiques, ...)	7 850,00	7 350,00	Cotisations CHF	17 101,45	12 076,00
Journée Métiers du droit	355,00	1 657,60	Versements événements	2 026,01	3 222,02
AG : Envoi, repas, cadeaux, etc.	6 873,75	4 559,00	Versement par erreur		50,00
Frais divers (site internet, afterworks, etc.)	11 411,90	6 891,95			
Frais bancaires	65,60	75,70			
TOTAL CHARGES	26 556,25	20 534,25	TOTAL PRODUITS	19 127,46	15 348,02
RESULTAT : Perte	-7 428,79	-5 186,23			

	2024	2025
Compte BCN au 01.01 (CHF)	48 545,14	40 151,35
Compte BCN au 31.12 (CHF)	40 151,35	34 965,12
Caisse au 01.01		965,00
Caisse au 31.12	965,00	
Fortune totale au 31.12	41 116,35	34 965,12
Résultat de l'exercice	-7 428,79	-5 186,23

3 juin 2026

AG UniNExt 2026

Elections au sein du Comité

Comité actuel

François Bohnet
Valentin Botteron
Sandy Grandjean (démission)
Scott Greinig (ANADD, suppléants:
Yan Wojcik et **Michael Saul (démission)**
Pascal Mahon (président)
Christoph Müller
Marie-Laure Percassi (trésorière) (démission)
Colette Rossat-Favre
Sarah Spirito (ANED, suppléant: Alvaro Cerf)

Propositions

Camille Dubois

Fabienne Imhof
(2^e suppléante ANADD)

Candice Malcotti
(trésorière)

Lara Cabral Pinho
(2^e suppléante ANED)

Nouveau Comité

François Bohnet
Valentin Botteron
Camille Dubois
Scott Greinig (ANADD, suppléants:
Yan Wojcik et Fabienne Imhof)
Pascal Mahon (président)
Christoph Müller
Candice Malcotti (trésorière)
Colette Rossat-Favre
Alvaro Cerf (ANED, suppléantes:
Sarah Spirito et Lara Cabral Pinho)

3 juin 2026

Annexe : - Rapport écrit du Comité pour l'année 2025-2026